



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

N° 47657 / MEE / DGEE / DVS

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

PIRAE, le 16 NOV. 2015

Le Directeur général p.i

Affaire suivie par :
Département vie scolaire

à

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames, Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

Objet : Mise en place de l'Assemblée des représentants Juniors de la Polynésie française (A.R.J.P.F) – édition 2016

P. J. : - Annexe 1 : Organisation détaillée
- Annexe 2 : Election du représentant junior et de son représentant
- Annexe 3 : Note à l'attention des parents
- Annexe 4 : Fiches de présentation des travaux
- Annexe 5 : Calendrier des opérations

L'Assemblée de Polynésie Française (A.P.F) et le ministère de l'éducation organisent en partenariat avec la Présidence, le CESC et la F.O.L une Assemblée des Représentants Juniors de Polynésie française, les 30 et 31 mars 2016.

I. ORGANISATION GÉNÉRALE

L'A.R.J.P.F s'adresse aux élèves des classes de CM1 et CM2 de l'enseignement public et privé ainsi qu'aux élèves porteurs de handicap.

Cette opération se déroule en trois temps :

1. Chacune des 57 classes qui y participeront est invitée à élaborer une proposition de délibération relative à l'un des deux thèmes pré-définis et deux questions, l'une adressée au président de l'assemblée et l'autre au ministre de l'éducation.
2. La sélection des deux propositions de délibération se fera en commission le mercredi 17 février 2016 et la sélection des questions aux personnalités se fera le mercredi 16 mars 2016.
3. Les 57 représentants juniors qui siègeront à l'assemblée les 30 et 31 mars 2016 se prononceront par un vote sur les deux propositions de délibération pré-sélectionnées. Si les propositions sont retenues, elles pourront ensuite être relayées par les élus.

Cette opération, qui favorise la pratique du dialogue et du débat démocratique, peut s'inscrire dans l'étude des thèmes qui sont au programme d'éducation civique du cycle des approfondissements (cycle 3) de l'école primaire.

Par ailleurs, pour une compréhension fine du cheminement d'une proposition de délibération, les représentants juniors seront amenés à découvrir les deux autres Institutions de la Polynésie française. Ainsi, ils seront accueillis à la Présidence et au Conseil économique et social (CESC). Il s'agira non seulement de visiter les lieux mais surtout de comprendre les missions et le fonctionnement de chacune des institutions dans l'élaboration d'une délibération.

Les thèmes de réflexion retenus sont :

- *Thème 1* : « Environnement marin »

L'environnement marin est un large sujet de réflexion qui engage toute la communauté éducative : les élèves, les enseignants, les familles, les élus, les personnels communaux, les partenaires extérieurs.

A travers des situations d'échanges, de vécus d'expérience, des dispositifs seront proposés en fonction des directions prises sur le sujet.

- *Thème 2* : « Thème libre »

Parce que les élèves sont bien souvent porteurs d'idées, la parole leur est donnée afin d'explorer un thème de leur choix.

II. SELECTION DES CLASSES PARTICIPANTES

La répartition des représentants juniors s'inspire de celle des représentants de l'APF et se fera comme suit :

REPARTITION DES REPRESENTANTS PAR ARCHIPEL							
	IDV	Elèves handicapés	ISLV	Tuamotu ouest	Tuamotu est/Gambiers	Marquises	Australes
	33	4	8	3	3	3	3

Les inspecteurs de l'éducation nationale, en fonction de la répartition détaillée infra, en en concertation avec les directeurs d'école, désigneront les écoles et les classes qui participeront à l'opération. Ils communiqueront à la direction générale de l'éducation et des enseignements, la liste de ces classes pour le 1er décembre 2015 dernier délai.

REPARTITION DES REPRESENTANTS PAR CIRCONSCRIPTION									
	IDV		IDV/Elèves handicapés	ISLV	Tuamotu ouest	Tuamotu est/Gambiers	Marquises		Australes
	pub	Priv	Public	Public	Public	Public	Pub	Priv	Public
Cir 1	3								3
Cir 2				7					
Cir 3	2	2							
Cir 4	3	1							
Cir 5							2	1	
Cir 6					3	3			
Cir 7	6								
Cir 8	3								
Cir 9	5	1							
Cir 10	4			1					
Cir 12			4						
Cir 14	3								
	29	4	4	8	3	3	2	1	3
TOTAL : 57									

III. MISE EN ŒUVRE

Madame Minarii Chantal GALENON, représentante à l'Assemblée de Polynésie française, s'engage à formaliser et concrétiser au moins une des deux délibérations adoptées par l'assemblée junior.

IV. ORGANISATION DU SEJOUR A TAHITI DES REPRESENTANTS JUNIORS

Accueil et séjour :

Les 57 représentants juniors des Iles du Vent et des autres archipels seront accueillis au sein du centre de vacances organisé à Tahiti du 28 au 31 mars 2016 qui sera animé et encadré par l'équipe de la Fédération des œuvres Laïques (FOL).

Cette association œuvre à travers toutes les écoles de Polynésie dans le cadre d'activités extra scolaires et dispose d'animateurs diplômés et chevronnés.

Les frais de déplacement par voie aérienne et maritime pour les élèves des îles autres que Tahiti sont pris en charge par l'APF. Pour des raisons logistiques, les réservations seront effectuées par la DGEE.


Les frais d'hébergement et de restauration des 57 représentants sont entièrement pris en charge.

J'attache une grande importance au succès de cette opération à laquelle je vous encourage à participer.

Copies :

MEE 1
APF 1
PR 1
CESC 1

Pour la Ministre et par délégation


Thierry DELMAS

